CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM221 **Valable du 13/12/2026 au 12/12/2031**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 27/02/1969
Forme juridique : SAS

Capital : 165 000

Dénomination sociale : ENTREPRISE COFFE

16 PLACE DE L'EGLISE
31860 PINS JUSTARET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 1969B00058

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 690 800 586 00016
Code NACE : 4312A
Numéro caisse de congés payés : 7181226

Téléphone : 05 61 76 22 84 **Fax :**
Portable : 06 70 48 70 10
Responsabilité légale : CERDA CLC (812 032 290)
CASALS CHRISTOPHE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Assurance Responsabilité civile et environnementale :

SMABTP 4820000/001 327950/122

Responsable Technique : PIETREMENT LUCILE

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Site internet :
E-mail : amiante.coffe@gmail.com

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	15	EFF2B	1 723 527	CA5
Dans l'activité	6	EFF2	755 773	CA3

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Etape	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
Certification	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Génie civil et terrains amiantifères Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 01/02/2026	13/12/2026	12/12/2031

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 25/11/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR